

Les Hutu du Burundi "peuple cible de génocide" selon le rapport Whitaker

@rib News, 29/04/2012 1972-2012.- Quarante ans de silence sur le génocide des Hutu du Burundi. - A quand la reconnaissance officielle par les autorités burundaises ? Contribution à la Commission Vérité et Réconciliation Par Perpétue Nshimirimana Environ trois cent mille personnes ayant en commun le fait d'appartenir à l'ethnie Hutu ont été tués à partir du 29 avril 1972 dans un contexte de quasi huis-clos. C'est le génocide de 1972 au Burundi. En effet, les enlèvements et les arrestations suivis de disparitions forcées se sont déroulés dans le calme et la tranquillité. Les responsables politiques et militaires de l'époque, leurs divers soutiens, sont auteurs de massacre à grande échelle sur toute l'étendue du pays. Ils se sont arrangés pour le réaliser sans faire de bruit, en maintenant un semblant de vie normale dconcertante pour quiconque aurait des soupçons sur le drame en cours. Les futures victimes n'ont pas très bien compris ce qui leur arrivait, malgré les soupçons infondés contre eux et les accusations colportées avec force. C'était le statut de coupable désigné d'office. Ces personnes n'ont pas fait l'estime de rien avoir à se reprocher qui justifierait de quitter le pays. Elles ne se sont pas révoltées, non plus, parce qu'aucune raison comprise de le faire ne sautait aux yeux. A ce moment, personne ne percevait que la cadence des arrestations était programmée de longue date. C'était une organisation avec des résultats mathématiques. Très peu de gens ont eu le temps d'alerter convenablement les autres. L'astuce était simple : les futures victimes étaient invitées à rendre à des lieux administratifs pour répondre à quelques questions sur les événements entendus. Elles ne connaissaient pas le contenu des interrogatoires ni le sens, en réalité, de la convocation. Convaincues de la rapidité de l'entretien, le temps de prouver leur bonne foi et leur innocence, elles y sont allées à l'habitude normale, sans méfiance, en ignorant du piège. C'était un voyage en aller simple vers la fin de vie dans des conditions atroces. Ainsi, des arrestations se sont effectuées sur plus d'une année de l'avril 1972 à la fin de l'année 1973. Tout ce que le Burundi a vu de la force vive d'intellectuels Hutu, de fonctionnaires du public et du privé, des prêtres, des commerçants, des élèves, des étudiants et même des paysans, a disparu sans laisser de trace. Ces arrestations ont été suivies systématiquement de spoliation des biens meubles et immeubles des personnes concernées. Dès 1972, le président des Etats-Unis et son Conseiller à la Défense nationale, Henry Kissinger qui sera par la suite secrétaire d'Etat, ont été parmi les premiers responsables politiques internationaux à qualifier dans leurs écrits l'acte de « génocide » opéré par la même autorité burundaise, comme le montre cet extrait : Photo : Le président Nixon et Henry Kissinger, en 1972 [1] Source illustration : <http://burundi-agnews.org/news.php?ID=834&G=N&L=ENG> Dans un mémorandum daté du 20 septembre 1972, l'ancien secrétaire d'Etat américain avait relevé que la Belgique, ancien colonisateur du Burundi avait publiquement dénoncé le génocide de 1972 et avait arrêté sa coopération militaire. Dans le même document, Henry Kissinger a qualifié les officiels burundais de l'époque, responsables du génocide en cours, de « bouchers » (voir extrait [2]). Plus tard, en 1985, le rapport Whitaker [3] qualifiait de génocide, les massacres perpétrés au Burundi en 1972 mais également ceux de 1965. A titre de rappel ce rapport dit : « En matière de génocide, le 20^{ème} siècle se distinguait par le fait que ce crime est commis de sang-froid sur un ordre donné d'habitude par les détenteurs d'un pouvoir politique despotique et que ses auteurs emploient toutes les ressources de la technologie et de l'organisation actuelles pour exécuter complètement et systématiquement leurs plans meurtriers. L'aberration nazie n'est malheureusement pas le seul cas de génocide au 20^{ème} siècle. On peut rappeler aussi le massacre des Hereros en 1904 par les Allemands, le massacre des Arméniens par les Ottomans en 1915-1916, le pogrom ukrainien en 1919 contre les Juifs, le massacre des Hutu par les Tutsi au Burundi en 1965 et en 1972, le massacre au Paraguay des Indiens Aché avant 1974, le massacre auquel les Khmers rouges se sont livrés au Kampuchea entre 1975 et 1978 et actuellement le massacre des Bahaïstes par les Iraniens » [4] Les Hutu du Burundi et les Arméniens de Turquie, ont été répertoriés par le rapport Whitaker comme peuple cible de génocide. Ils ont en commun le fait que les deux génocides ne sont pas encore reconnus officiellement par leurs pays respectifs. Entre-temps, chacun dans la mesure de ses possibilités, s'est engagé pour que la communauté internationale donne suite à cette lacune dans le sens d'une justice efficace à rendre face aux crimes documentés mais toujours impunis. A la publication du Rapport Whitaker en 1985, le Burundi était présidé par le colonel Jean-Baptiste Bagaza. En avril 1972, il est chef d'Etat-major adjoint de l'armée burundaise. De manière ce qu'il a pris une part active dans la mise en œuvre du projet criminel. Curieusement, le rapport Whitaker est resté coincé dans les tiroirs onusiens et de nombreuses années sont passées avant que les victimes Hutu n'apprennent son existence. Le pouvoir du colonel Bagaza, représenté dans les différentes instances internationales, ne s'est pas pressé de le faire connaître des Burundi et du monde entier. Aucune protestation de la part du gouvernement, à ma connaissance, n'est formulée. Pourquoi participer à sa propre condamnation par des politiques intenable ? Bien au contraire, il a fait en sorte que le rapport reste inaccessible le plus longtemps possible. Mission accomplie. Dans le cadre de la coopération internationale, de nombreux européens étaient présents au Burundi au moment du génocide de 1972-1973. Ils occupaient des postes dans l'enseignement, dans les différents ministères, dans la coopération technique etc. Ils ont été très directement impliqués dans les drames. Certains européens ont perdu des amis, des collaborateurs etc. et ont été profondément touchés par la disparition brutale d'une partie de la population burundaise. Ils n'ont pas compris les raisons exactes de cette hémorragie. Un français, enseignant à l'Ecole Technique Secondaire de Kamenge (E.T.S.), qui garde l'anonymat aujourd'hui, conscient à l'époque d'être spectateur de l'horreur, a tenu un journal sur le quotidien des événements de 1972. Un intermédiaire, avec son consentement, m'a fait parvenir ses notes. Je vous livre quelques extraits. - Le 21 mai 1972 et les jours suivants, il a écrit : « Depuis une semaine, la répression qui fait suite à la rébellion du 29 avril s'est considérablement aggravée. Elle prend l'allure d'une élimination systématique des intellectuels Hutu et, en général, tous ceux qui savent quelque chose ou possèdent quelques biens. Dans la capitale, les arrestations et les exécutions sommaires se poursuivent. Excités par la Voix de la Révolution (la radio nationale) qui encourage à « les forces vives de la nation à débarrasser les ennemis du peuple », les Tutsi, surtout les membres du parti UPRONA (Union pour le Progrès National, parti unique), dénoncent tous les Hutu qu'ils connaissent, collègues de travail, subordonnés,

supérieurs, voisins, condisciples! Dans les écoles, des batailles rangées opposent les enfants des deux ethnies ; ainsi est-il au Collège du Saint-Esprit (Jâs suites), à l'École Normale de l'Etat de Ngagara oâ des nuit du 18 au 19 (mai) ont fait 5 morts. A l'École Normale Supérieure, crâée et encadrée par l'Organisation des Unies pour l'Education, la Science et la Culture, l'UNESCO, 60% des élèves ont disparu. A l'École Nationale d'Administration, 40 élèves sont manquants, dont une vingtaine officiellement arrêtés. Le 17 mai, l'École Technique Secondaire de Kamenge a été encerclée par la troupe. Quarante-cinq noms figuraient sur la liste des arrestations, mais 22 en fuite n'ont pas répondu à l'appel. Les autres, parmi lesquels des enfants de 13 à 14 ans, jetés dans les camions par les soldats, ne reviendront plus. On a appris que parfois, les prisonniers ne sont même pas débarqués. Tués à coup de baïonnette, ils sont aussitôt emmenés au charnier de la plaine de la Ruzizi. Les nouvelles de l'intérieur sont semblables : partout, même dans les provinces épargnées par la rébellion, les élèves Hutu sont éliminés. Les enseignants, les religieux sont particulièrement frappés et, bien sûr, la masse paysanne impuissante. Sur la réaction des autorités burundaises, le témoin a poursuivi : « Le directeur général des Affaires étrangères faisant fonction de Ministre, M. (Melchior) Bwakira[5] a accordé une interview des journalistes de la télévision belge. Il a donné le gânocide dont était menacée l'une des ethnies nationales. Gânocide organisé par des rebelles, soutenus et encouragés par des puissances étrangères imprialistes. Le schéma est classique. Certes, nul ne doute qu'une victoire des rebelles eût été sanglante elle-aussi. On ne pense pas cependant que l'élite des vaincus aurait été aussi froidement massacrée encore que les répressions de 65 et 69 n'entraînaient pas un pardon. M. Bwakira accuse les ennemis d'avoir voulu renverser l'ordre établi. Quel ordre établi ? Les Hutu représentent 85% de la population, les Tutsi 15% (sans compter quelques milliers de pygmées-Twa). La répartition des responsabilités du pouvoir, des richesses et des chances de promotion était pratiquement inversée : 3 ministres sur 14 étaient Hutu, le cinquième à peine des fonctionnaires, moitié de la moitié des étudiants. Sans doute M. Bwakira a-t-il répondu à une question des journalistes belges, qu'il approuve l'opinion du président Mobutu (du Zaïre) selon laquelle la notion de démocratie n'avait pas le même sens en Afrique qu'en Europe. On accuse maintenant les étrangers d'avoir créé le problème ethnique et d'avoir rompu une entente entre les deux ethnies, c'est vrai. Il y a moins d'un siècle il n'y avait pas non plus de problème ouvrier en Europe, jusqu'à ce que la masse exploitée a pris conscience de son état. Si le présent est tragique, l'avenir le sera encore plus. 500.000 Tutsi ne pourront éternellement écraser leurs 3 millions de compatriotes. Il y aura une prochaine fois » et d'ajouter encore, jusqu'à ce que la victoire change de mains. Et ce jour-là, les pays amis qui se taisent aujourd'hui devant la répression, auront perdu le droit de parler. Les nations sont-elles donc si peu unies que soit étouffée la voix des hommes de bonne volonté ? Amédée Kabugubugu, arrêté à la ville de Ngozi. Il était en route pour retirer son laissez-passer. Le témoin a relaté les circonstances : « Quatorze prêtres liquidés (dont un Tutsi) dont Kayoya, évêque de Ngozi. Les prisonniers sont exécutés à la baïonnette. Les évêques Hutu n'ont pas de laissez-passer et n'ont pu se rendre en conférence épiscopale » à Dâs le début, tous les fonctionnaires Hutu furent arrêtés ainsi que les quelques professeurs dans l'enseignement secondaire. Parmi ceux-ci les 3 ministres Hutu (Travaux Publics, Affaires sociales et Fonction Publique), le directeur de l'enseignement Boyayo, le directeur de la poste (si aimable), M. Amédée Kabugubugu (professeur à l'université, directeur au ministère des Affaires sociales) arrêté par un barrage à Ngozi alors qu'il allait chercher un laissez-passer. Il venait de participer à une retraite avec quelques autres foyers européens. Il fut arrêté devant ceux-ci, puis, emmené à Kitega. Quelque temps plus tard, sa femme reçut des condoléances de la part des autorités : c'était une erreur ! Les professeurs du secondaire Stanislas Kasa, le seul professeur Hutu au Collège du Saint-Esprit, Arthémon Ndbahariye et Albert Mafiyiti, professeur à l'E.T.S. etc. Maintenant dans les bureaux, on ne rencontre que des Tutsi, beaucoup de places sont inoccupées, à la poste des guichets sont fermés. A la librairie Saint-Paul, une vendeuse était arrêtée (son mari avait été disparu lors des évènements principaux), deux autres sont veuves et venait de se remarier depuis 18 jours ». Source photo Kabugubugu : Laurent Kavakure. Le conflit burundais II. La tragédie de 1972. Editions du Centre Ubuntu. Octobre 2002. P 224 Dans les écoles, les mêmes drames. Le témoin français s'est indigné : « Les écoles sont encerclées par l'armée, chacune à son tour : à l'école de Kamenge, des étudiants ont été liquidés. Il ne reste pas un Hutu (le dernier a été arrêté dans la semaine du 14 au 21 à l'École Normale Supérieure), il ne reste plus que 58 élèves sur 130 (école crâée et encadrée par l'École Normale Supérieure). A l'École Nationale d'Administration, 40 élèves sont manquants - à l'École Technique de Kamenge, les Hutu des grandes classes avaient été arrêtés lors du début des évènements ainsi que 14 professeurs et 5 surveillants. Le mercredi 17, la troupe encercla l'école. La veille, les élèves Hutu, alertés par les bruits qui circulaient, s'étaient enfuis dans la brousse. Le directeur de l'enseignement affirma que l'armée ne viendrait pas à Kamenge et notre directeur fit revenir les élèves (quelques uns restèrent cachés). Mais, à 8h30 du matin, les élèves furent rassemblés sur la pelouse assis par terre et les professeurs africains et européens debout derrière. 45 noms furent appelés dont deux professeurs. Mais 22 n'ont pas répondu à l'appel. Les autres ont été jetés dans des camions contre terre, puis piétinés par les soldats. Aucun ne reviendra. Les listes sont établies par des mouchards qui existent partout. N'importe qui peut dénoncer n'importe qui. On ne vérifie pas les accusations. Très peu sont ceux qui essaient de fuir. Fatalisme ? Résignation ? » Dans les centres de soins et les hôpitaux, les médecins ne sont plus libres de soigner selon l'éthique de la corporation. La J.R.R. (Jeunesse Révolutionnaire Rwagasore, mouvement de jeunesse du parti UPRONA) dirigée en mai 1972 par Emile Mworoha[6] joue un rôle majeur dans l'exécution du gânocide. La J.R.R. (Jeunesse Révolutionnaire Rwagasore, mouvement international au parti UPRONA) est chargée de dépister les fauteurs de trouble, c'est-à-dire tous les Hutu. On peut imaginer tous les réglements de compte qui peuvent s'opérer. Les p

touchés sont ceux qui savent quelque chose et possèdent quelques biens. Dans certaines régions, ce sont ceux qui possèdent une maison avec un toit en tôle qui sont tués. Si dans une famille le mari est arrêté, les biens sont saisis, la femme et les enfants jetés à la rue et le compte en banque bloqué. Les « accusés » ne peuvent pas entrer en contact avec un prêtre avant de mourir. Dans les hôpitaux, les médecins ne peuvent pas soigner qui ils veulent. Un médecin russe qui était en train d'opérer un blessé a vu entrer dans la salle d'opération des soldats qui, aussitôt, ont tué. Le docteur a donné sa démission qui ensuite a été refusée par l'ambassade de Russie ». Partout, une dissolution et des drames sont répétés à travers le pays. Le moins comptabilisé : « -Batailles des filles dans un home- ». Chaque établissement, des personnes sont payées par la suite pour épier les autres. -La région sud du pays est maintenant un désert : dans la première phase, les Tutsi ont été massacrés, puis, dans une deuxième phase les Hutu sont liquidés par l'armée et la J.R.R. -Aucun organisme de secours ne peut distribuer des médicaments et des vivres. C'est exclusivement la J.R.R. qui en est chargée. De source sûre, les médicaments donnés se vendent. -Les régions ont été les plus touchées pendant les événements de 1965 sont aujourd'hui des plus calmes. A Bukeye, les gens ont formé un comité interdisant aux personnes extérieures à la commune d'arrêter des gens. A Kiganda, le gouverneur militaire est venu exciter la population mais celle-ci veut rester calme. -Des barrières tenues par la J.R.R. sont placées dans tout le pays, si bien que les gens de l'intérieur ne savent pas ce qui se passe à Bujumbura. Les quelques nâmes de laissez-passer et ne peuvent se réunir. -Silence de l'ambassade de France. -Les militaires de la coopération continuent leur travail et participent indirectement à la répression. » (â€)Ceux qui pensent que la Commission Vérité et Réconciliation est une entreprise « trop compliquée » se trompent énormément. La Commission Vérité est en action à partir du premier jour de sa création en 2000. Depuis, les Burundais en cercles privés en ont parlé et en parlent encore. Ils alimentent par des souvenirs ou des révélations sur bien des aspects connus ou ignorés de la politique et de la société du Burundi. OÙ 1 Attendez-vous pendant les périodes de violences présentées comme ethnique en 1965, 1972, 1988, 1991, 1993 et suivantes ? Qu'avez-vous fait ? Qu'avez-vous vu et entendu sur votre lieu de travail, votre école, sur votre avenue, dans votre quartier, dans votre commune, dans votre province ? Qu'ont-ils réellement « gagné » à entretenir tant de violence ? Un compte-rendu public sur toutes ces périodes sombres de l'histoire du Burundi est nécessaire dans un cadre éditorial de restitution de la Vérité, face au pays lui-même et ses citoyens. En plus, les divers partenaires et les différents pays avec qui le Burundi est en relation, ont le droit de comprendre la définition exacte des problèmes actuels. Pourquoi est toujours violent et compliqué chez vous ? Qui complique le Burundi ne pourra pas faire l'économie de ce travail de mémoire. Les Etats-Unis, la Belgique, le rapport Whitaker, pour ne citer que ceux-là, ont reconnu l'extermination d'un génocide contre les Hutu du Burundi en 1972. Qu'attendez-vous pour le faire ? Perpétue Nshimirimana Lausanne, le 29 avril 2012. [1] <http://www.stripes.com/blogs/archive-photo-of-the-day/archive-photo-of-the-day-1.9717/president-nixon-and-henry-kissinger-1972-1.129224>[2] extrait : (â€) « This is one of the most cynical, callous reactions of a great government to a terrible human tragedy I have ever seen. When Paks try to put down a rebellion in East Pakistan, the world screams. When Indians kill a few thousand Paks, no one cares. Biafra stirs us because of Catholics; the Israeli Olympics because of Jews; the North Vietnam bombings because of Communist leanings in our establishment. But when 100,000 (one-third of all the people of a black country) are murdered, we say and do nothing because we must not make blacks look bad (except, of course, when Catholic blacks are killed). I do not buy this double standard. Tell the weak sisters in the African Bureau of State to give a recommendation as to how we can at least show moral outrage. And let's begin by calling back our Ambassador immediately for consultation. Under no circumstances will I appoint a new Ambassador to present credentials to these butchers. » (â€) 1 Source: National Archives, Nixon Presidential Materials, NSC Files, Box 735, Country Files, Africa, Burundi, Vol. I. Administratively Confidential. Drafted by F. E. Rondon and based on a report that he and Richard Kennedy forwarded to Kissinger on September 20. (Ibid.) The memorandum is stamped: « The President Has Seen. » The President hand wrote a lengthy note on page two of the memorandum, which was transcribed in the White House on September 21. The transcription is included as part of the document.[3] Rapport de M. Benjamin Whitaker. Conseil Économique et social des Nations unies sur les droits de l'homme. 2 juillet 1985[4] Jean-Marie Sindayigaya. Grands Lacs : Démocratie ou Ethnocratie ? L'Harmattan, 1998. P 111-112[5] Melchior Bwakira, acteur et multi-bénéficiaire du génocide des Hutus du Burundi de 1972-1973. Pour rappel, il devient ministre des Transports, Télécommunication et Aéronautique après avril 1972 jusqu'en 1974. -Ministre des Affaires étrangères de 1975-1976. -Ambassadeur de 1978-1986 et de 1997-2001. -Diplomate jusqu'en 2001. (â€) Il décède en 2009.[6] (â€) Photo : Emile Mworoha, co-auteur et multi-bénéficiaire du génocide des Hutu du Burundi. Député secrétaire général de la J.R.R. en 1972, il est sur ce cliché de 1984, secrétaire général du parti UPRONA. En 2001, « historien », il interviewe, pour Jean-Pierre Chrétien et Jean François Dupaquier Thomas Ndabemeye, le chef d'état major de l'armée burundaise, à lui aussi co-auteur du génocide de 1972-1973 photo : à à http://www.idcpc.org.cn/english/album/cornerstone_e/2-2-18.htm Jean-Pierre Chrétien et Jean François Dupaquier ont écrit « Burundi 1972. Au bord des génocides », Éditions Karthala, mars 2007. Dans le cadre de l'ouvrage les auteurs réaliseront, en 2006 à Paris, une interview d'Emile Mworoha, acteur et témoin du génocide des Hutu de 1972-1973. Emile Mworoha a occupé plusieurs fonctions : -Secrétaire général de la Jeunesse Révolutionnaire Rwagasore (J.R.R.) en 1972 au plus fort de l'extermination du génocide. -Ministre de la jeunesse, des sports et de la Culture de 1976 à mai 1978. (â€) -Président de l'Assemblée nationale de 1982 à 1987 sous la présidence de Jean-Baptiste Bagaza, (â€) Député de l'UPRONA depuis les années 2000 et actuel président de la Commission des « sages » de l'Union. Une carrière d'historien, universitaire. Principalement, professeur à l'université du Burundi. Mais, également chercheur enseignant (Burundi, Afrique, Francophonie, UNESCO, Bujumbura, Paris, Bordeaux, Pau, etc.). (â€) En janvier 2012, il s'exprime publiquement en qualité de Président de la Commission internationale pour la Réécriture de l'Histoire (UNESCO) (â€) -Une carrière de fonctionnaire (Francophonie) et de consultant international Directeur général de la culture et la communication, directeur général des politiques et de la planification à l'Agence de coopération culturelle technique (A.C.C.T.). (â€)